

RTE Réseau de transport d'électricité
Centre Développement & Ingénierie de Nantes

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
relatif à la reconstruction partielle en technique souterraine
de la ligne électrique aérienne à 90 000 volts LION D'OR – LE PRAUD

Département de la Loire-Atlantique
Communes de HAUTE-GOULAINNE et BASSE-GOULAINNE

Réseau de transport d'électricité (RTE) organisera une consultation du public sur le dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour la reconstruction partielle en technique souterraine de la ligne électrique aérienne à 90 000 volts LION D'OR – LE PRAUD.

En application du deuxième alinéa de l'article L. 323-3 du code de l'énergie et de l'article R. 323-5 du même code, relatifs à la procédure de DUP des travaux nécessaires à l'établissement et à l'entretien des ouvrages de la concession du réseau public de transport d'électricité, non soumis à enquête publique en application du code de l'environnement, une consultation du public sur le dossier de déclaration d'utilité publique est organisée :

du vendredi 1^{er} septembre au lundi 18 septembre 2023 inclus

dans les mairies des communes de HAUTE-GOULAINNE et BASSE-GOULAINNE, traversées par l'ouvrage, afin d'évaluer les atteintes que le projet de travaux pourrait porter à la propriété privée.

Le dossier de demande de DUP sera consultable aux jours et horaires d'ouverture habituels des mairies concernées.

Le public pourra consigner ses observations sur un registre annexé au dossier mis à disposition, ou les formuler par écrit à Réseau de transport d'électricité (RTE) par pli déposé dans une de ces deux mairies.

Réseau de transport d'électricité (RTE) dressera le bilan de la consultation du public qui sera transmis au service instructeur avant la décision de déclaration d'utilité publique.